

L'an deux mille treize, le sept du mois de décembre à onze heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de OLLIERGUES pour procéder à l'élection du Maire et des adjoints.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants
CAUDROY Pascale, CHALET Annie, DE GROOTE Jean – François, DELAVEST Ghislaine, DOURILLE Alain,
FAYON Hervé, GARMY Jean-Lou, MARECHAL Dominique, MAUBOUSSIN Patrick, PEUDEVIN Mireille, PROVENCHERE Arnaud, RODARY Jean-Claude, TIXIER Arnaud.

Les conseillers suivants ont donné procuration. :
BOUGHANEM Emilie à DE GROOTE Jean-François
FRONTANE Sylvie à GARMY Jean-Lou

ELECTION DU MAIRE

Madame CHALET Annie a pris la présidence de l'Assemblée et a constaté que la condition de quorum était remplie

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Madame PEUDEVIN et Monsieur DE GROOTE ont été désigné assesseurs et Madame DELAVEST, secrétaire

Le scrutin s'est déroulé à bulletin secret.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

PROVENCHERE Arnaud	12 voix	(douze)
MAUBOUSSIN Patrick	1 voix	(une)
RODARY Jean-Claude	1 voix	(une)

Monsieur PROVENCHERE Arnaud a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Élection des adjoints

Sous la présidence de Monsieur PROVENCHERE Arnaud élu maire (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints.

Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune. (13 voix pour et 2 voix contre)

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu :

FAYON Hervé 14 voix (quatorze)

Monsieur FAYON Hervé a été proclamé premier adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	2
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

DELAVEST Ghislaine 13 voix (Treize)

Madame DELAVEST Ghislaine a été proclamée deuxième adjoint et a été immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2
Nombre de suffrages exprimés	13
Majorité absolue	7

Ont obtenu :

MARECHAL Dominique 13 voix (Treize)

Monsieur MARECHAL Dominique a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	2

Nombre de suffrages exprimés 13

Majorité absolue 7

Ont obtenu :

DE GROOTE Jean-François 13 voix (Treize)

Monsieur DE GROOTE Jean-François a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.

Les Membres du bureau ont signé le procès-verbal à onze heures cinquante.

Suite de la réunion, avec les points suivants :

- désignation des délégués représentants la commune dans les syndicats et organismes auxquels la commune d'Olliergues est adhérente,
- désignation des conseillers présents dans les commissions internes au conseil municipal.
- délégations données au Maire par le Conseil Municipal.
- questions diverses.

DELEGUES

Au sein des syndicats et organismes, le changement significatif porte sur le remplacement de Monsieur MAUBOUSSIN par Monsieur PROVENCHERE.

Ce qui donne :

SIVOM D'AMBERT

- Titulaire : Madame PEUDEVIN Mireille
- Suppléant : Monsieur DOURILLE Alain
- Titulaire : Madame DELAVEST Ghislaine
- Suppléant : Monsieur MARECHAL Dominique

PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS –FOREZ

- Titulaire : Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Suppléant : Monsieur DE GROOTE Jean-François

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ (S.I.E.G)

- Titulaire : Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Suppléant : Monsieur RODARY Jean-Claude

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'OLLIERGUES

- Titulaires : Monsieur PROVENCHERE Arnaud
Monsieur GARMY Jean-Lou
Monsieur DE GROOTE Jean-François
Madame PEUDEVIN Mireille
- Suppléants :
Monsieur FAYON Hervé
Monsieur MARECHAL Dominique
Monsieur TIXIER Arnaud

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA FAYE

- Titulaires : Monsieur DOURILLE Alain
Monsieur RODARY Jean-Claude
Monsieur TIXIER Arnaud

SYNDICAT INTERCOMMUNAL CINE PARC

- Titulaires : Madame TERROLLE Annie
Monsieur DE GROOTE Jean-François

- Suppléants :

Madame CORBEL Myriam
Monsieur MARECHAL Dominique

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF-SMAF)

- Titulaire : Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Suppléant : Monsieur GARMY Jean-Lou

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL (ADMR)

- Madame CAUDROY Pascale
- Madame DELAVEST Ghislaine
- Monsieur MARECHAL Dominique

DELEGUE DEFENSE

- Monsieur PROVENCHERE Arnaud

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE

- Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Madame DELAVEST Ghislaine

CONSEIL D'ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

- Monsieur PROVENCHERE Arnaud
- Madame DELAVEST Ghislaine

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

-Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire, est Président du Centre Communal d'Action Sociale.
- Madame BOUGHANEM Emilie
- Madame CAUDROY Pascale
- Madame CHALET Annie
- Madame FRONTANE Sylvie
- Madame PEUDEVIN Mireille

CHAMBRE D'AGRICULTURE

- Monsieur TIXIER Arnaud

COMMISSIONS INTERNES

Changement : Le responsable de la commission travaux est désormais Monsieur FAYON Hervé, premier adjoint.

COMMISSION FINANCES – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - SOLIDARITE

Responsable : **Monsieur MARECHAL Dominique**

Madame FRONTANE Sylvie
Monsieur GARMY Jean-Lou
Madame PEUDEVIN Mireille
Monsieur TIXIER Arnaud
Monsieur RODARY Jean-Claude

COMMISSION TRAVAUX – BATIMENTS- ENVIRONNEMENT – URBANISME

Responsable : **Monsieur FAYON Hervé**

Monsieur DOURILLE Alain
Madame FRONTANE Sylvie

Madame PEUDEVIN Mireille
Monsieur RODARY Jean-Claude
Monsieur TIXIER Arnaud

COMMISSION – AFFAIRES SCOLAIRES- CULTURE

Responsable : Madame DELAVEST Ghislaine

Madame CHALET Annie
Madame CAUDROY Pascale
Madame FRONTANE Sylvie
Madame PEUDEVIN Mireille
Monsieur DE GROOTE Jean-François

COMMISSION – ANIMATIONS- SPORTS – FESTIVITES- COMMUNICATION- ASSOCIATIONS.

Responsable : Monsieur DE GROOTE Jean-François

Madame BOUGHANEM Emilie
Madame CAUDROY Pascale
Madame CHALET Annie
Madame DELAVEST Ghislaine
Monsieur DOURILLE Alain
Madame FRONTANE Sylvie
Monsieur TIXIER Arnaud

COMMISSION FLEURISSEMENT - ILLUMINATIONS

Responsable : Madame DELAVEST Ghislaine

Madame BOUGHANEM Emilie
Madame CAUDROY Pascale
Madame FRONTANE Sylvie
Madame PEUDEVIN Mireille
Monsieur TIXIER Arnaud

Personnes extérieures

Madame MARTIN Nicole
Madame MAUBOUSSIN Anick
Madame TERROLE Annie

COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (Présence nécessaire du Maire et de 3 membres)

Monsieur PROVENCHERE Arnaud, Maire ou son représentant

Titulaires

Monsieur FAYON Hervé
Monsieur TIXIER Arnaud
Monsieur RODARY Jean-Claude

Suppléants

Monsieur DOURILLE Alain
Monsieur GARMY Jean-lou
Monsieur DE GROOTE Jean-François

DELEGATION DONNEE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Reconduction à l'identique à savoir :

Le Conseil autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 10 000 euros.

Pour les marchés d'un montant compris entre 10 000 euros et 50 000 euros H.T, le visa des adjoints et de la commission des finances devra être sollicité.

QUESTIONS DIVERSES

Eboulements :

Suite à l'épisode neigeux de fin novembre, une partie du mur de soutènement du terrain Ste Thérèse s'est effondré dans le chemin des lientes occasionnant l'éboulement d'un bout de mur d'un particulier en contrebas.

Le mur de soutènement derrière la gendarmerie, pour lequel il y a eu une étude, s'est également effondré. La réparation selon le procédé d'enrochement est abordée. Il est décidé de demander plusieurs devis pour ce chantier pour la prochaine réunion du conseil.

La prochaine réunion est fixée au 18 décembre à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.